

Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 32 - juin 2020

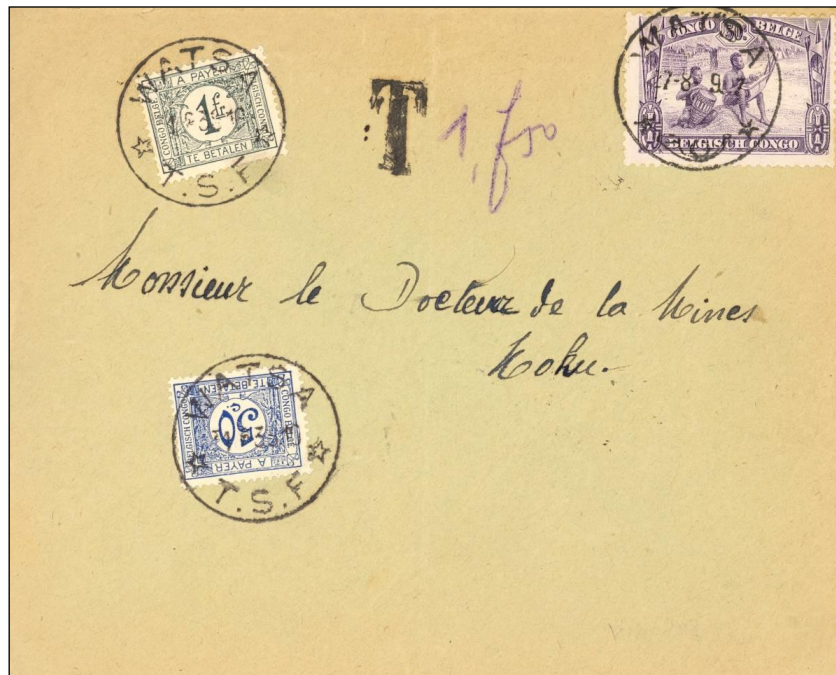
LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non-distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30 –
5620 Florennes

Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à : cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

Comité de rédaction : J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans

Abonnement : 16 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 16 € pour quatre

Prix au numéro : 5 €



Document de la couverture : lettre en service intérieur affranchie 50 c alors qu'il faudrait 1,25 F. Il manque 75 c. Taxée 1,50 F Les timbres taxe sont oblitérés au moyen du cachet Watsa TSF.

Sommaire

Cachets circulaires 23 mm	3
Surcharge à cheval	7
Un courrier anodin	12

Les cachets circulaires de 23 mm Keach type 1 (suite)

Michel Hopperets

MONVEDA

Localité située dans la Province l'Equateur, district des Bangalas.

Une sous-perception y a été ouverte le 15 juin 1911 et supprimée le 1^{er} juillet 1914.

Les mesures angulaires du seul cachet de 23 mm portant la dénomination Monveda sont 140° / 280° (voir fig. 1).



Fig. 1 et 2

Un autre cachet du type 1 a cependant été utilisé à Monveda en combinaison avec une griffe linéaire. Il s'agit d'un cachet sans nom ou dont le nom initial aurait été effacé par grattage (voir fig. 2).

M'TOA - TOA

Il s'agit d'une localité située dans la Province du Katanga, district du Tanganyka-Moëro.

La sous perception ouverte à Albertville le 1^{er} juillet 1896 fut transférée à M'Toa, distante d'une vingtaine de kilomètres, par arrêté du 22 juillet 1896.

1 Un seul cachet portant la dénomination M'TOA a été utilisé ; les mesures angulaires sont 113° / 269° (voir fig. 3).



Fig. 3

Le 1^{er} avril 1898 la dénomination M'TOA fut modifiée en TOA. Le cachet M'TOA 1.1 continua cependant à être uti-

lisé.

Ce n'est qu'au 20^{ème} siècle, à partir de 1900, qu'un cachet portant la dénomination TOA apparut (mesures angulaires : 68° / 241° - voir fig. 4).



fig. 4

La sous-perception de Toa fut transférée à Albertville le 18 janvier 1910.

MUSHIE

Localité située dans la Province de l'Equateur, district du Lac Léopold II.

Un bureau de sous-perception a été ouvert à Mushie le 1^{er} janvier 1911. Il s'agissait du transfert du bureau ouvert initialement à Inongo. Dès le 1^{er} janvier 1912, soit après exactement une année de présence à Mushie, cette sous-perception fut transférée à Inongo.



Fig. 5

Durant cette courte existence, le bureau de Mushie a utilisé un seul cachet de 23 mm (mesures angulaires : 110° / 268°) dont toutes les

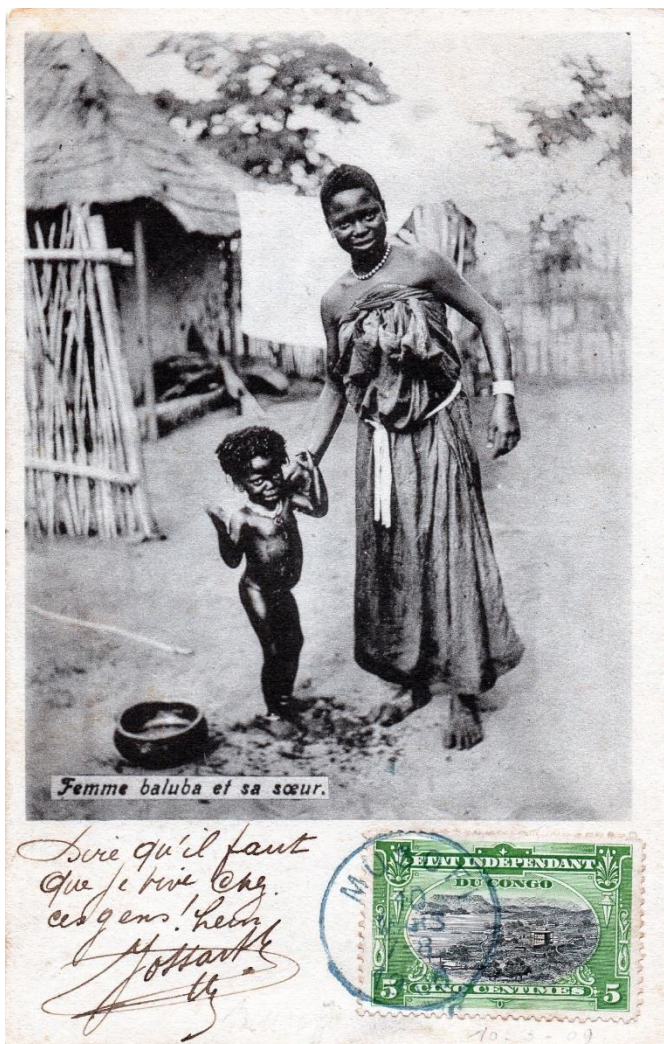
empreintes connues portent le millésime 1911 (voir fig. 5).

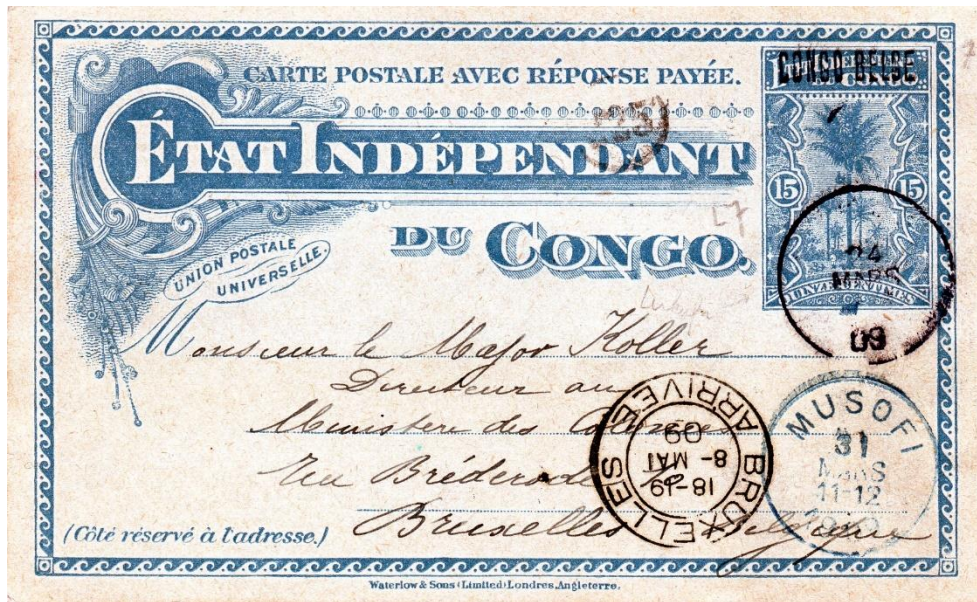
MUSOFI

Localité de la Province du Katanga, district du Haut-Luapala.

Un bureau de perception a été ouvert à Musofi le 1^{er} juillet 1908. Ce bureau a été fermé par arrêté du 1^{er} mars 1910.

Fig. 6 et 7





Deux cachets de 23 mm sont connus. Le cachet MUSOFI 1.1 (mesures angulaires 128° / 270° - voir fig. 6) a également été utilisé à Kambove de décembre 1910 au 12 mars 1911 (voir fig. 7).

Fig. 8

Le cachet MUSOFI 1.2 (mesures angulaires 125° / 267°) a quant à lui été utilisé à Sakania du 18 janvier 1910 jusqu'au mois de mai de la même année.

Le bureau de Musofi fonctionnait comme bureau d'échange pour la correspondance en provenance du Katanga et expédiée vers l'Europe via la voie du Cap. On rencontre donc le plus souvent cette oblitération en tant que cachet de transit comme en témoigne cet entier postal (fig. 8) expédié de Lukafu vers Bruxelles.

NEPOKO

Le premier auteur à avoir mentionné une oblitération régionale Nepoko est M. Kuck.

André de Cock ne l'avait lui jamais rencontrée de même que J. du Four.

R. Keach, quant à lui, mentionne l'existence de fausses oblitérations et met en doute qu'un cachet authentique puisse avoir existé.

Pour terminer, W. Deijnckens signale, dans le bulletin N° 129 du Belgian Congo Study Circle, un timbre isolé portant une oblitération Nepoko du 19 septembre 1897 sans pouvoir affirmer si elle authentique ou non.

NIANGARA

Localité située dans la Province Orientale, district de l'Uele-Nepoko.

Un bureau de sous-perception y a été ouvert le 15 juin 1912. Ce bureau a utilisé un seul cachet de type 1 dont les mesures angulaires sont 169° / 290° (voir fig. 9).

Le courrier portant une oblitération de Niangara a généralement voyagé par la voie du Nil et porte un cachet de transit d'Aba (bureau d'échange).



Fig. 9

Surcharge à cheval ?

Ch. Hénuzet

Il y a peu un ami demandait ; qu'est-ce qu'une surcharge à cheval ?



1) Introduction :

Cela concerne uniquement la surcharge « CONGO BELGE » typographique ordinaire (Cob n° 40 à 49) et toutes les valeurs de la série, du 5 c aux 10 F, bien sûr elles ne se trouvent pas aisément et bien évidemment certaines sont beaucoup plus rares que d'autres. Nous n'en avons pas encore rencontré sur le 25 c – 3,50 F – 5 F et sur le tirage appelé « Princes » (Cob n° 40 à 49 PT).

CONGO BELGE

Il est utile de rappeler que la série de 10 valeurs est composée de 2 formats de timbre.

a) le format horizontal



pour les valeurs du 5 c. – 10 c. – 25 c. – 40 c. – 50 c. – 1 F – 3,50 F et 10 F

b) le format vertical



pour les valeurs du 15 c et 5 F



A l'origine, la surcharge fût créée pour « *cache ou masquer* » la partie de la légende du timbre « ETAT INDEPENDANT ».

Une exception existe, c'est pour le 50 c olive, celle-ci fût appliquée dans le bas du timbre et cache la partie de la légende « DU CONGO » qui devait être visible,



Laissant bien lisible la partie qui aurait dû normalement être recouverte, « ETAT INDEPENDANT ».

2) La surcharge à cheval ;

Il s'agit en fait d'une **curiosité** de surcharge que l'on peut trouver sur quelques feuilles qui furent mal positionnées sur la machine qui devait apposer la surcharge sur les timbres (il n'est pas possible de connaître le nombre exact de feuilles).

position 6 de la feuille

DEFINITION en philatélie :
CURIOSITE est une « **variété passagère** », elle se présente occasionnellement et à des endroits différents sur un ou plusieurs timbres.

Dans le cas qui nous intéresse, c'est bien une curiosité car ce déplacement n'est pas régulier et systématique sur toutes les feuilles d'une même valeur.

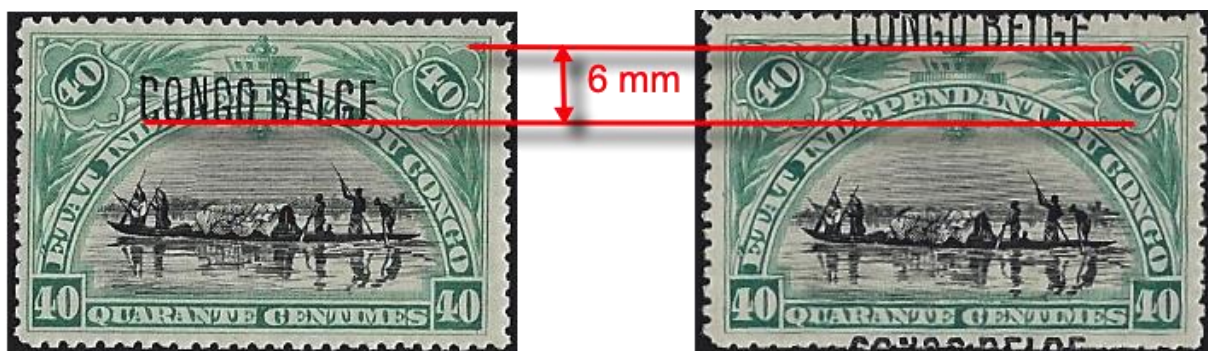


NOTE IMPORTANTE :

La surcharge à cheval est le résultat d'un déplacement significatif de la surcharge CONGO BELGE et ce déplacement est vertical vers le haut **ou** vers le bas.

a) vers le haut ; concerne toutes les valeurs sauf le 50 c

Le déplacement vertical est au moins de **4 millimètres** et peut atteindre 6 à 7 mm



On voit dans le bas du timbre de droite, la partie supérieure de la surcharge.

Le 50 c un cas particulier : *surcharge bien positionnée*



Surcharge **déplacée** vers le haut de 5 mm, aucune trace dans le timbre supérieur !



b) vers le bas : concerne uniquement le 50 c, le 25 c n'a pas encore été vu. La surcharge étant positionnée en bas, la surcharge à cheval devient présente contrairement aux autres valeurs quand le déplacement à lieu **vers le bas** et pour les timbres en position 46 à 50 se trouve dans le bord de feuille inférieur.

Position

36-37-38

41-42-43

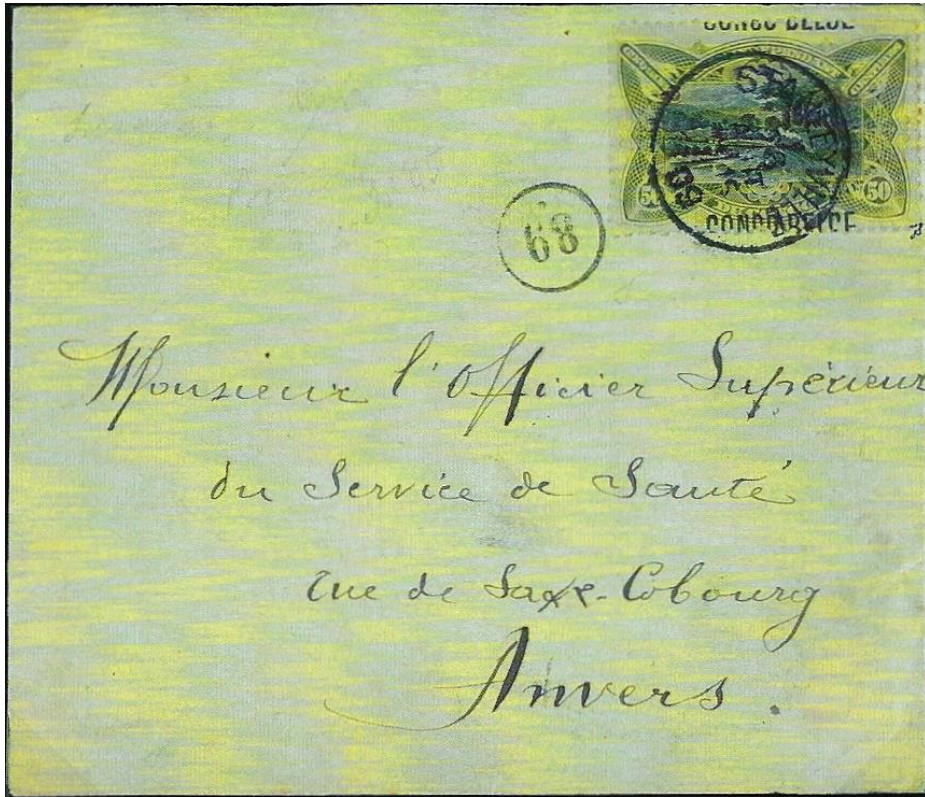
46-47-48

Col. P. Maselis



La surcharge étant positionnée en bas, la surcharge à cheval devient présente contrairement aux autres valeurs quand le déplacement à lieu **vers le bas** et pour les timbres en position 46 à 50 se trouve dans le bord de feuille inférieur.

Lettre pour Anvers, affranchie avec un 50 c et celui-ci avec surcharge à cheval.



c) déplacement de moins de 4 mm

Comme on peut le voir sur cette bande verticale de trois timbres du 40 centimes (position 40/45/50 de la feuille) le déplacement de la surcharge est visible, mais très léger, de l'ordre de 4 millimètres maximum par

rapport à sa position habituelle. (Col. P. Maselis)

position 40



Si l'on agrandi, on peut voir que la partie supérieure de la surcharge se trouve dans la dentelure (ou perforation).

position 50

C'est exemple de déplacement vertical est valable pour toutes les valeurs car si l'on prend un timbre seul, on peut voir que le déplacement vertical de la surcharge, amène la partie supérieure de celle-ci dans la perforation du timbre.



Position 41

ci-dessus on peut deviner la partie supérieure des lettres de la surcharge, un déplacement de 4 mm est donc le minimum pour l'appeler « surcharge à cheval ».

Quelques exemples de surcharges à cheval



Le format vertical, est plus difficile à trouver que le format horizontal,

moins de 4 mm

à cheval + de 4 mm



Nous n'avons pas encore rencontré la curiosité sur la valeur du 5 F.



Oblitération
BOMA 26
Juillet
1909 type
1.11
DMtY,
soit 5
jours
avant la
fin de la
période
de transi-
tion (31
juillet) uti-
lisation de
timbres

avec ou sans surcharge CB.

Carte affranchie avec un 15 c position 22 de la feuille, la position 22 présente une variété de surcharge, barre verticale du « B » absente dans sa partie supérieure.

A suivre

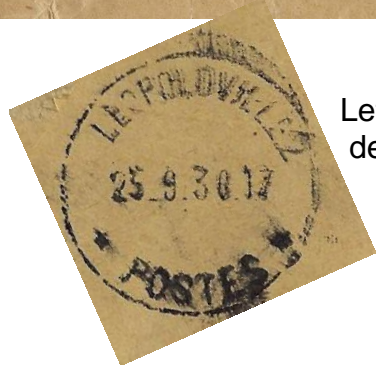
Timbres Stanley – deux formats

Ch. Hénuzet



Les bords de feuilles latéral gauche et droit (A – B) eux par contre sont TOUJOURS perforés. Tous les panneaux rencontrés à ce jour, on le bord latéral gauche ou droit perforé.

Lettre en service intérieur, affranchissement mixte Stanley (2 x10c.) + Vloors (2 x1 F)



Lettre grand format (25 cm de long / 17 cm de large) réduite de 30%

Oblitération LEOPOLDVILLE 1 le 25-9-30 – 11(h)

Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE 2 le 25-9-30 – 17(h)

Le tarif d'application pour la lettre en service intérieur à cette date est :

- 1 franc par 20 grammes et 20 centimes par 20 grammes supplémentaires.

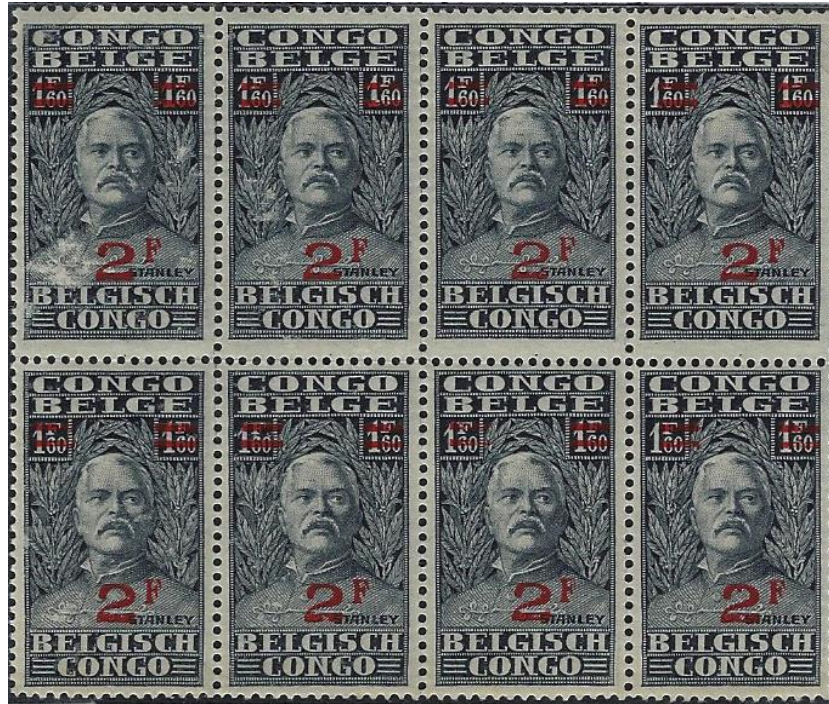
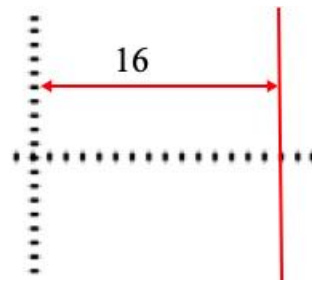
Fabrication d'un peigne à dentelé

Il était utilisé des lattes en acier, forées sur la longueur, ou l'on introduisait des « aiguilles » du diamètre correspondant à la perforation et qui espacée de la longueur voulue donnaient ainsi la perforation déterminée.

Une fois ces lattes d'aiguilles réalisées, elles étaient fixées horizontalement et verticalement à la distance nécessaire pour obtenir le bon espacement pour la largeur et la hauteur du timbre, sur un châssis fixe. Il suffisait ensuite de déplacer celui-ci pour perforer la feuille (voir page 8 cahier n°31).

Perforation horizontale

Les lattes d'aiguilles sont espacées horizontalement TOUTES les 16 dents.



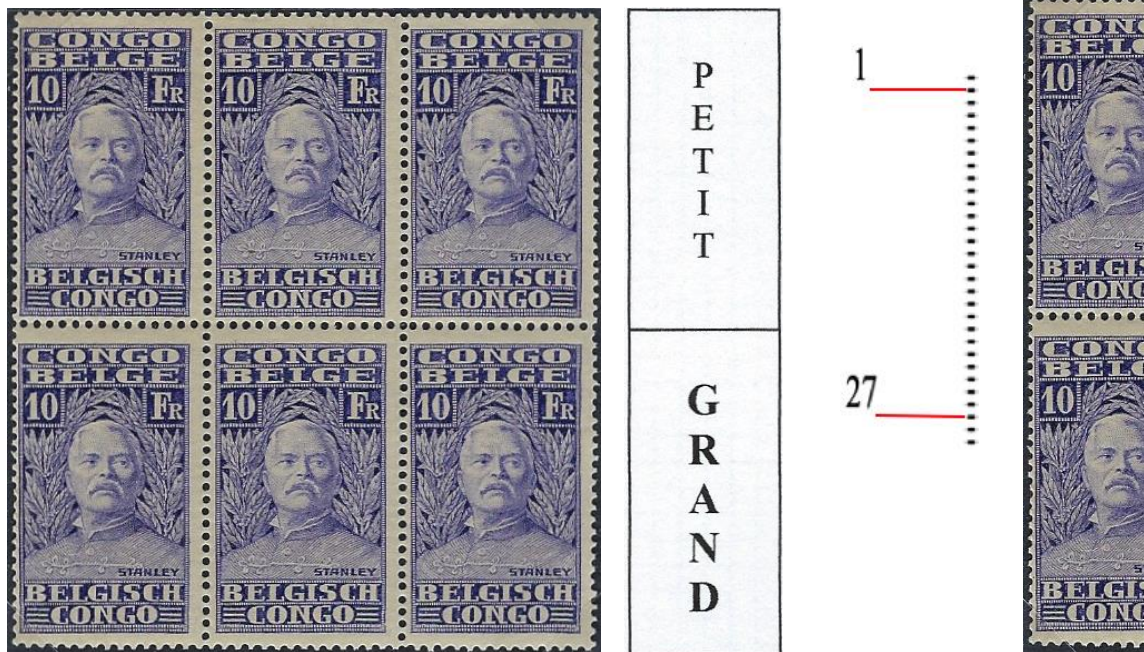
Cet espacement horizontal est parfait pour le timbre Stanley.

Perforation verticale



Pour le « PETIT format » sur la hauteur du timbre, il y a **26** trous d'aiguilles.

Pour le « GRAND format » sur la hauteur du timbre il y a **27** trous d'aiguilles.



Conclusion : Au moins 2 choix furent la cause des deux formats.

Les aiguilles pour la perforation 14, ont un diamètre de plus ou moins 1 mm et l'espace entre 2 est lui de plus ou moins 0,5 mm.

1) le mauvais positionnement des lattes d'aiguilles (A), tout d'abord en haut et en bas de la feuille.

Si la latte d'aiguille avait été positionnée en position (B).

Cette correction aurait suffi pour mieux répartir l'espace entre les timbres pour au moins 4 des 5 timbres verticaux mais pas pour le cinquième. Il aurait quand même manqué un trou d'aiguille ou une dent.



2) le choix de la dentelure verticale aurait dû être au moins « 15 ».

Celle-ci est constituée de 28 trous d'aiguilles, pour la hauteur d'un timbre Stanley, ce qui aurait permis un meilleur centrage de la perforation.

Pour conclure ; on peut dire que le choix d'une dentelure combinée 14 (horizontal) par 15 (verticale) aurait été plus judicieux.

Lettre recommandée de KASONGO en service intérieur pour Elisabethville

Oblitération 27.11.34 type 7A2-Dmyt. Vignette recommandée n° 708. Affranchissement mixte Stanley 2 x 2 F + 1 x 40 c. + Indigènes 1 x 50 c.

Tarif lettre = 1,50 F + 0,90 F/20 g = 2,40 F

Recommande = 2,50 F Total = 4,90 Francs



G. F.	F. P.
-------	-------



Passage à Kongolo le -1.12.34-9 (A) type 7A1

Destinataire absent à la présentation

Elisabethville le 10.12.34.10 (B) type 7A12

absent le 10/12/34

L'erreur du COB

Ceci est le schéma décrit par le COB, la réalité est toute autre.

P.F.	P.F.	P.F.	P.F.
G.F.	G.F.	G.F.	G.F.
P.F.	P.F.	P.F.	P.F.
G.F.	G.F.	G.F.	G.F.
P.F.	P.F.	P.F.	P.F.

OU

G.F.	G.F.	G.F.	G.F.
P.F.	P.F.	P.F.	P.F.
G.F.	G.F.	G.F.	G.F.
P.F.	P.F.	P.F.	P.F.
G.F.	G.F.	G.F.	G.F.

Comme expliqué dans le cahier n° 27 page 17, nous allons vous démontrer qu'il en est tout autrement concernant les alternances des formats dans les feuilles. Nous avons pu consulter, grâce à la collaboration de collectionneurs du Congo, toutes les valeurs en feuilles, ce qui nous permet d'avoir des données crédibles. Nous commencerons par la plus commune pour terminer par la plus rare. Le sens de lecture de l'alternance commence **TOUJOURS** de haut en bas.

TYPE 1

1

2

3

4

5



Alternance ==> P.G.P.G.P.

1 ou 3

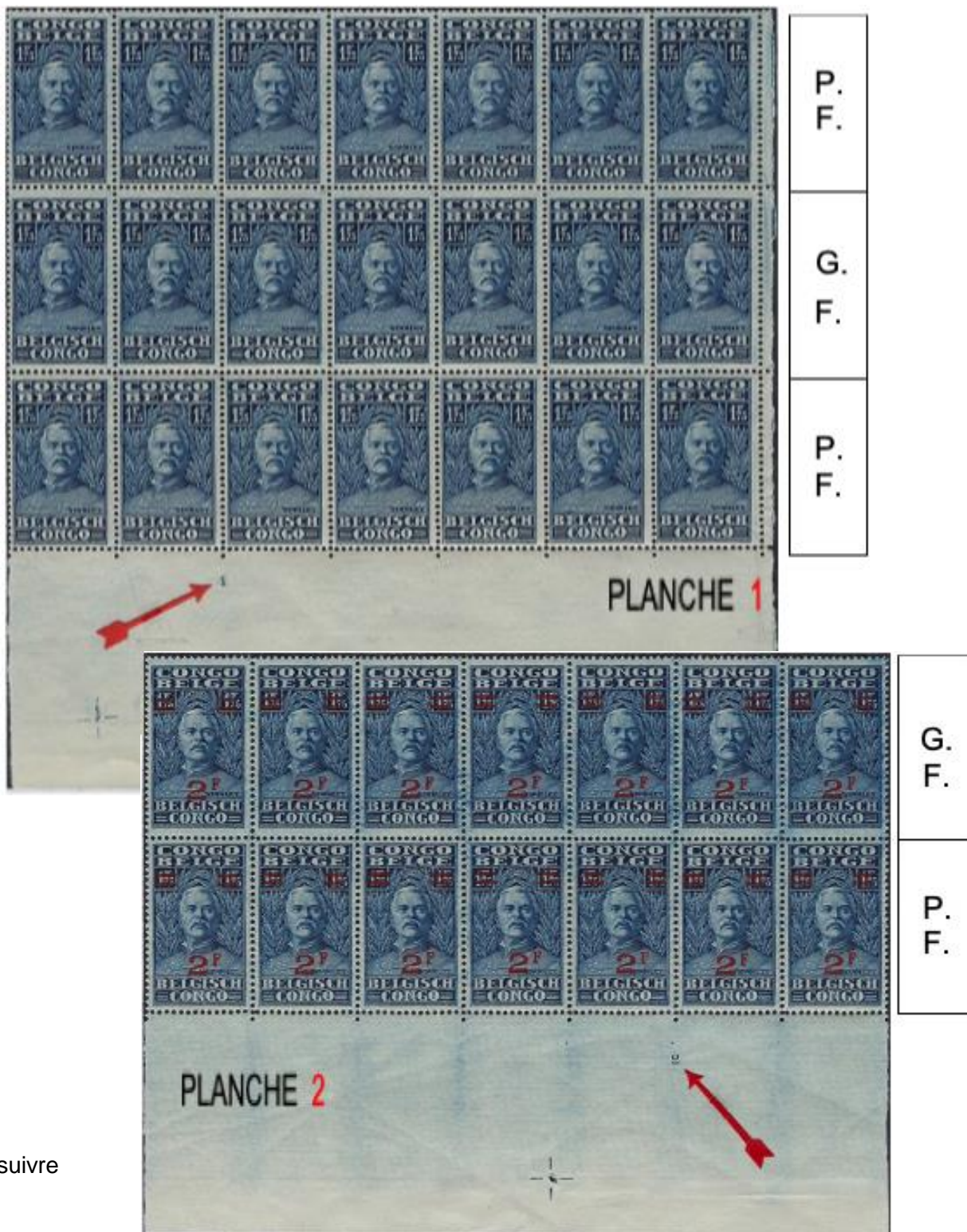
2 ou 4



Il faut être très prudent car même une bande verticale d'au moins 3 timbres ne permet pas de situer le bloc dans un type précis, nous verrons pourquoi plus loin. Ci-dessus le bloc du 1 franc le confirme.

Ci-dessous nous avons comme exemple deux grands blocs de feuilles, le premier étant de la planche 1 et l'autre de la planche 2, et que les feuilles soient non surchargées ou surchargées n'a ici aucune importance. Ils commencent tous les deux avec l'alternance P. G.. Un type d'alternance de format **n'est pas liée** à la planche 1 ou à la planche 2 ou vice-versa.

Quoiqu'il s'agisse du bas d'une feuille, il n'est pas possible de définir le type de l'alternance.



A suivre